BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 554

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

440 529 592 RCS Toulouse.
W-ARCHITECTURES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : 30, rue du Languedoc, 31000 Toulouse.
Précédent propriétaire : 840 358 808 RCS Bordeaux. **W-ARCHITECTURES AQUITAINE.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : W-ARCHITECTURES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 30 rue du Languedoc 31000 Toulouse Capital : 40000.00 EUR Numéro unique d'identification : 440529592 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Société absorbee : W-ARCHITECTURES AQUITAINE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 42 rue Leonard Lenoir 33100 Bordeaux Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 840358808 Lieu d'immatriculation : Bordeaux. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 989181.00 EUR - passif de 750181.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Actif net apporté : 239.000 € Rapport d'échange : 1 217 actions de la société W ARCHITECTURES pour 1 000 actions de la société W ARCHITECTURES AQUITAINE. Les 50 actions de la société W ARCHITECTURES AQUITAINE détenues par la société W ARCHITECTURES seront annulées ; Augmentation de capital de 11 560,00 € par l'émission de 1 156 actions nouvelles de 10,00 € de valeur nominale chacune, attribuées aux associés tiers de la société absorbée. Le boni de fusion est de 11 450,00 €. La fusion est subordonnée à son approbation par les assemblées générales extraordinaires des sociétés concernées. Montant de la prime de fusion : 215490.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 07.11.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société W-ARCHITECTURES : 23.11.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse). Pour la société W-ARCHITECTURES AQUITAINE : 25.11.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux)..